

Or ces vœux particuliers nous sont plus aduantageux et necessaires en ce paÿs, qu'on ne penseroit de premier abord, n'y ayant icy aucun moyen de retenir le monde en bride, que par la voye de la conscience. Il est à propos de se représenter des Domestiques qui ont le maniemment de tout le temporel; et d'autres Domestiques passagers, qui sont à la maison: avec lesquels aussi bien qu'avec les Sauvages se pourroient passer beaucoup de choses, contre le bien de la maison, sans beaucoup de scrupule de la part de nos Donnez, s'ils n'estoient retenus par quelq3 lien extraordinaire de conscience. On en peut facilement apercevoir plusieurs autres aduantages, que ie serois trop long de deduire.

Voyla pour les difficultez du passé. Pour le futur, on est en peine de la maniere comme on pourra rendre les Donations, qu'ils font, valides; veu les difficultez survenues, et représentées par Mons^r. le Gouverneur, en la donation que Cousture faisoit à sa mere, de tout ce qui luy appartenoit en France: la mesme difficulté se retrouvera encore plus grande, leur arrivant quelq3 succession de nouveau, de laquelle ils voudront disposer.

A propos de cecy, est à remarquer que ceux qui se Donnent, apres auoir signé le Contract avec le Supérieur, font vne declaration de ce qu'ils ont, et leur appartient, et de ce qu'ils desirent qu'il en soit fait: de quoy on fait vn memoire signé de la main de celuy qui fait cette disposition, qu'on enuoye aux Procureurs de Quebek et de France, pour mettre en execution autant qu'ils le peuuent.

[Endorsed: Memoire pō Les Donnés aux Hurons quand le Proc^r. uiendra a la Congr^{on}.

De Canada, Des Oblats.]